

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3598-MERCREDI 16 OCTOBRE 2019

RENTÉE JUDICIAIRE

La justice appelée à émerger vers un Etat de droit

Donnant le ton à la réflexion lors de la rentrée judiciaire, hier à Kinshasa, le premier président de la Cour de cassation, Jérôme Kitoko, a indiqué dans son mot de circonstance, que « la justice du pays doit émerger vers un Etat de droit » tel que

prôné par le magistrat suprême, Félix Tshisekedi. Pour sa part, le procureur général près la Cour de cassation, dans sa mercuriale, a reconnu que les votes des gouverneurs et sénateurs ont été entachés d'irrégularités. Il a ce-

pendant regretté que les dénonciateurs des faits de corruption ne soient pas allés au bout de leur logique jusqu'à saisir les instances compétentes. « Aucune dénonciation n'a été portée au niveau de la justice », a-t-il révélé.

Page 2



Le tribunal de paix à Kinshasa



Les débris de l'Antonov 72

PROVINCE DU SANKURU

Des débris de l'Antonov disparu retrouvés près de Kole

Une équipe d'enquêteurs expérimentés, renforcée par des experts de la Monusco, se trouve sur le lieu du crash pour des investigations préliminaires approfondies. Hier, il a été fait état de la découverte de quelques

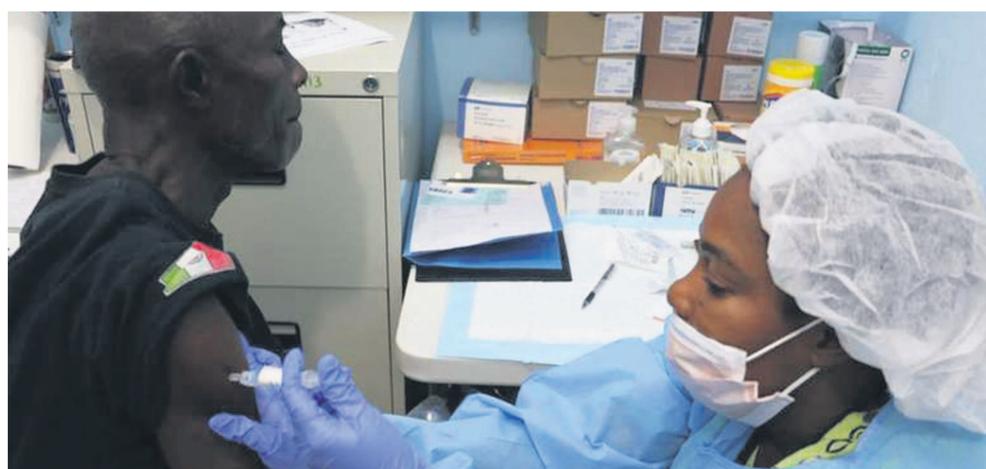
débris, probablement ceux de l'aéronef disparu près de Kole, dans la province du Sankuru. Pour les experts, il ne fait l'ombre d'aucun doute que ces restes sont ceux de l'Antonov 72 comme en témoigne son numé-

ro d'immatriculation EK-72903 du reste bien identifié. Dans la foulée, quatre corps sans vie ont été tirés des décombres et le processus de leur identification est en cours, indique-t-on.

Page 2

LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE

La RDC bénéficie d'une subvention de 572 millions de dollars du Fonds mondial



Prise en charge d'un patient

Selon un communiqué de presse conjoint des ambassades de France et des Etats-Unis à Kinshasa, rendu public au lendemain de la sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre les trois maladies tenue en France, le financement couvre la période de deux ans, soit 2018-2020. Intervenant depuis 2002 dans cent qua-

rante-deux pays, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a contribué aux programmes de renforcement des systèmes de santé et à la réduction de plus d'un tiers des décès dus aux trois pandémies, équivalant à trente-deux millions de vies sauvées.

Page 5

FORÊTS CONGOLAISES

La vraie menace vient des artisans et pas des industriels

Depuis 2002, la République démocratique du Congo a cessé d'octroyer des permis de coupe industrielle pour lutter contre la déforestation. Dix-sept ans après, le débat est loin de se clôturer. Si les causes de cette mesure pouvaient se justifier à l'époque, une certaine opinion voudrait une évaluation sincère du problème. Le

doigt accusateur pointé en direction des industriels du bois ne reflèterait pas la réalité sur le terrain, selon le négociateur senior à la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, Tosi Mpanu Mpanu, qui plaide en faveur de la fin du moratoire sur les forêts congolaises.

Page 6



La lutte contre la déforestation, un enjeu majeur

RENTRE JUDICIAIRE

La justice congolaise appelée à émerger vers un Etat de droit

Dans sa mercuriale du 15 octobre à l'occasion du retour des vacances des hommes en toge, le procureur général près la Cour de cassation a reconnu que les votes des gouverneurs et sénateurs ont été entachés d'irrégularités.



Le tribunal de paix à Kinshasa

La rentrée judiciaire effectuée mardi s'est révélée une belle opportunité pour les hommes en toge de faire l'état des lieux de leur corporation aujourd'hui gangrenée par des maux divers. « *Analyse doctrinale et jurisprudentielle des infractions de faux en écriture* », telle est la thématique autour de laquelle les échanges ont gravité. Donnant le ton à la réflexion, le premier président de la Cour de cassation, Jérôme Kitoko, a affirmé dans son mot de circonstance, que « *la justice du pays doit émerger vers un Etat de droit* » tel que prônée par le magistrat suprême, Félix Tshisekedi.

L'un des temps forts de cette rentrée judiciaire, la toute première après l'installation officielle de la Cour de cassation le 27 décembre 2018, consécutif à l'éclatement de la Cour suprême de justice en trois juridictions (Cour constitutionnelle, Cour de cassation et Conseil d'Etat), aura sans doute été la mercuriale du procureur général près la Cour de cassation. Flory Kabange Numbi s'est lancé dans un grand plaidoyer visant à démontrer l'enracinement de la corruption dans les mœurs

congolaises. Plus grave, elle est bien ancrée dans le système électoral du pays, au point de biaiser certains résultats en déconnexion avec le choix des électeurs. Il en veut pour preuve, les dérapages malheureux ayant entaché les scrutins indirects des gouverneurs et vice-gouverneurs ainsi que des sénateurs, respectivement le 10 avril et 15 mars derniers.

Ces élections, a confirmé le procureur général, ont été entachées d'irrégularités et des faits de corruption avérés. « *En ma qualité d'observateur de la scène politique nationale, j'ai eu cette fois au plan professionnel, l'occasion de vivre l'expérience des faits de corruption dénoncés lors des élections tenues au niveau des assemblées provinciales* », a-t-il révélé.

Moraliser la vie publique du pays Il a cependant regretté que les dénonciateurs ne soient pas allés au bout de leur logique jusqu'à saisir les instances compétentes. Aucune dénonciation des faits de corruption n'a été portée au niveau de la justice, a indiqué Flory Kabange. Et d'ajouter : « *Une chose est de dénoncer le fait infractionnel et une*

autre est d'aller jusqu'au bout de sa logique en confirmant sa plainte au niveau des instances judiciaires, de manière à faire avancer l'instruction en collaborant au recueil des éléments des preuves à l'appui des accusations portées ». Il s'est étonné que des dénonciations faites avec fracas se soient arrêtées à mi-chemin sans aboutir à l'ouverture d'une instruction judiciaire. Sur la même lancée, le procureur général de la République près la Cour de cassation a plaidé pour que les actes de motivation des électeurs par les candidats lors de la campagne électorale soient érigés en infraction spécifique à inférer dans la loi électorale « *de telle sorte que l'attention particulière des candidats et des électeurs soit attirée davantage sur ces pratiques* ». Il estime que les actes de motivation rentrent bel et bien dans les prévisions légales relatives à l'infraction de corruption en droit pénal congolais au regard des éléments tant matériel que moral. Sur le même ton, il suggère la moralisation de la vie politique du pays pour sauver la démocratie.

Alain Diasso

PROVINCE DU SANKURU

Quelques débris de l'Antonov 72 trouvés près de Kole

Une équipe d'enquêteurs expérimentés, renforcée par des experts de la Monusco, se trouve sur le lieu du crash pour des investigations préliminaires approfondies.

Les recherches s'intensifient pour retrouver l'Antonov 72, ou ce qu'il en reste encore. Le 15 octobre, il était fait état de la découverte de quelques débris, probablement ceux de l'aéronef disparu près de Kole, dans la province du Sankuru. Pour les experts cités par des sources à la présidence de la République, il ne fait l'ombre d'aucun doute que ces restes sont bel et bien ceux de l'Antonov 72 comme en témoigne son numéro d'immatriculation EK-72903 bien identifié par les enquêteurs. Dans la foulée, quatre corps sans vie ont été tirés des décombres et le processus de leur identification est en cours, a rapporté la présidence. Depuis lundi, l'équipe d'enquêteurs à laquelle se sont joints les experts de la Monusco se trouve sur le lieu du crash pour des investigations préliminaires

de Kananga avec à son bord le gouverneur du Sankuru, Joseph-Stéphane Mukumadi, juste pour renforcer l'équipe sur place. Après la localisation du site, l'enjeu consiste, pour l'heure, à atteindre le lieu du crash proprement dit pour un travail d'évaluation et d'évacuation des débris.

Pour rappel, l'Antonov 72 assurant la logistique présidentielle avait disparu, le 10 octobre, entre Goma et Kinshasa, avec à son bord huit personnes, d'après un communiqué de l'Autorité de l'aviation civile. Entre la thèse du sabotage privilégiée dans certaines officines politiques et celle de surcharge couplée aux mauvaises conditions météorologiques, seuls les résultats des investigations menées sur le terrain permettront de se faire une idée exacte des causes réelles de ce crash qui



Les débris de l'Antonov 72

approfondies. Un hélicoptère de la Monusco a, en outre, décollé mardi matin de l'aéroport

ne cesse d'alimenter la chronique, à Kinshasa et ailleurs.

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

STEM DRC INITIATIVE

Soixante-trois bourses d'études d'excellence attribuées

Dans le cadre de la deuxième édition de la bourse d'excellence de Stem DRC initiative, une association sans but lucratif pour la promotion des sciences, technologie, engineering et mathématique (Stem), cinquante-trois bourses sont déjà disponibles et dix sont en attente.

Les bourses d'études de l'année 2019 seront remises au courant de ce mois d'octobre. Les lauréats, sur une base concurrentielle, explique-t-on, recevront six cents dollars américains pour les frais de scolarité, les syllabus et le transport. Les bourses sont renouvelables pendant la durée des études des lauréats, pourvu que ceux-ci postulent chaque année tout en maintenant les critères d'excellence. Sur les cinquante-trois bourses, vingt sont prises en charge par la Fondation Denise Nyakeru-Tshisekedi, la fondation de la première dame de la République démocratique du Congo (RDC). « J'ai la conviction qu'orienter les filles aux Stem contribuera à la valorisation de l'élite féminine de demain », a fait savoir Denise Nyakeru Tshisekedi sur Twitter. Pour sa part, la Pre Sandrine Mubenga, fondatrice de Stem DRC initiative, a fait savoir au Courrier de Kinshasa qu'elle était heureuse des résultats et de la qualité des lauréats et lauréates de cette année. « Cette seconde édition montre qu'il y a un engouement plus certain pour les Stem en RDC au



Lancement de Stem DRC initiative, en présence de Denise Nyakeru Tshisekedi

niveau de la jeunesse et aussi au niveau des entreprises privées. Nous avons reçu des candidatures venant des quatre coins de la RDC et curieusement, nous avons aussi reçu celles venant d'Afrique du Sud, du Canada, des États-Unis et du Kenya. Cette année, Grâce

aux sponsors nous avons pu offrir cinquante-trois bourses, avec dix en attente. Notre but serait d'arriver à en offrir cent par an, tout en construisant la communauté Stem en RDC », a-t-elle indiqué.

La bourse d'excellence de Stem DRC initiative a été instituée en

2018 à l'initiative du Dr Ngalula Mubenga, professeure d'ingénierie électrique à l'université de Toledo, aux États-Unis, et directrice générale de l'entreprise Smin power. L'année dernière, deux bourses sur six ont été octroyées en raison de la

faiblesse des candidatures présentées. Les deux bourses ont été attribuées respectivement à un étudiant de l'université de Kinshasa et à un autre de l'université de Loyola.

Au cours de cette deuxième édition, le nombre de candidatures et de bourses a donc connu une augmentation spectaculaire, grâce notamment à l'apport de certains sponsors. « Le Congo m'a tellement donné que je me sens redevable de participer à son développement. A mon sens, l'éducation, l'instruction et le savoir sont les pierres angulaires d'une société économiquement viable et moralement solide », avait fait savoir Sandrine Mubenga, lors de l'octroi des deux premières bourses.

Stem DRC initiative a été lancée en RDC, sous le statut d'une association sans but lucratif, le 19 juin 2019 dans la salle de conférences du centre interdiocésain de Kinshasa, en présence de la première dame du pays, Denise Nyakeru Tshisekedi. A cette occasion, elle s'est vue décerner le titre d'ambassadrice de cette association.

Patrick Ndongidi

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA DE KINSHASA

Pépinière et laboratoire

Trois rencontres de formation vont se tenir en marge de la sixième édition de l'événement, en plus des formations organisées en amont par Bimpa Production en interne, notamment un atelier qui débutera à quelques heures de l'ouverture, le 17 octobre, ainsi que deux masters class sur la production et l'accompagnement à l'écriture.

Bimpa Production s'engage à fond pour une réelle professionnalisation du secteur du cinéma. Ainsi, le début de la sixième édition du Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin) se fera déjà en coulisse pour les cinéastes. En fait, l'organisation largue déjà les amarres sans attendre son lancement officiel opéré pour le grand public. Les cinéphiles de la ville eux, sont conviés à la cérémonie prévue le 17 octobre en soirée autour de la projection du grand film d'ouverture, «The mercy of the jungle» (La miséricorde de la jungle), une réalisation du Rwandais Joël Karekezi.

De leur côté, les cinéastes seront déjà occupés en journée par l'atelier One story - One shot (un plan - une histoire) organisé en partenariat avec le Goethe-Institut Kinshasa. Il aura pour matière le plan séquence. Les Allemands Emma Rosa Simon (cameraman) et Robert Bohrer (réalisateur) l'animeront pendant dix jours. La rencontre est programmée entre les 17 et 30 octobre



L'affiche de la sixième édition du Festival international de cinéma de Kinshasa

avec des journées d'intervalle, week-end non compris, dans les locaux de Bimpa production (Limete) et au centre culturel Awart (Bandal).

Le Courrier de Kinshasa tient de la directrice du Goethe-Institut que cet atelier va permettre l'écriture du projet qui va servir de fil conducteur. Il s'agit, affirme Astrid Matron,

« d'écrire une scène avec un minimum de dialogue pour pouvoir se concentrer sur le langage cinématographique et étudier une chorégraphie en un plan de plusieurs minutes non entrecoupée ». Et pour ce faire, a-t-elle précisé : « Chaque participant se verra attribuer un corps de métier pour la durée de

l'atelier ». La directrice du Goethe-Institut a du reste souligné qu'une journée de tournage va sanctionner la fin de la formation. Il s'ensuivra alors une projection qui permettra d'engager une discussion sur le travail effectué.

Par ailleurs, les deux animateurs allemands donneront aussi à voir leur première fiction, «Liebesfilm» (film d'amour). La projection de ce long métrage est d'ores et déjà programmée pour le 29 octobre à 19h, dans la salle polyvalente de l'Institut français. Elle va précéder la restitution de l'ensemble des travaux de l'atelier One story - One shot prévu le 30 octobre.

Le roman-photo s'invite L'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication servira de cadre au premier master class animé par le réalisateur Joël Karekezi et le scénariste Aurélien Bodinaux. Il fera suite à la projection du film d'ouverture «La miséricorde de la jungle». En effet, pour cette séance initiale de trois heures, prévue

le lendemain du lancement de Fickin, soit le 18 octobre de 9h à 12h, les deux cinéastes vont parler des coulisses de leur film, qui est, rappelons-le, l'étalon d'or de Yennenga du Fespaco 2019.

Quant au second master class, Tshoper Kabambi souligne qu'il portera sur le roman-photo et sera animé par un Allemand et un Congolais. La première motivation de la tenue de cet atelier partirait de l'intérêt personnel que porte l'initiateur du Fickin pour le roman-photo. « Une histoire peut aussi bien se raconter à travers le roman-photo », a-t-il expliqué au Courrier de Kinshasa. Et de poursuivre : « Il nous est paru important de tenir un atelier qui puisse servir à bien s'en approprier les techniques. Nous voulons permettre à ceux qui s'y intéressent d'acquérir une maîtrise de cette pratique et créer un univers adéquat au développement du roman-photo congolais ».

Nioni Masela

CRASH DE L'ANTONOV 72

Maïck Lukadi exhorte à des enquêtes sérieuses

L'activiste des droits de l'homme estime que le travail à faire dans le cadre de l'accident de l'avion assurant la logistique du président de la République devra établir les responsabilités en vue d'éviter de tels cas à l'avenir.

Dans un point de presse tenu le week-end dernier à Kinshasa, le président national de l'ONG Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec), Maïck Lukadi, est revenu sur l'accident de l'avion qui assurait le transport de la logistique du président de la République, survenu le 10 octobre. Regrettant des morts de plus dans l'histoire de l'aviation du pays, il a appelé à des enquêtes sérieuses pour établir les responsabilités. « On doit mener des enquêtes sérieuses en vue d'établir les responsabilités et empêcher que les accidents d'aviation continuent d'endeuiller le pays », a-t-il dit, ajoutant que les boîtes noires de cet appareil doivent être retrouvées et analysées pour savoir ce qui

s'est exactement advenu à cet avion.

Une loi protégeant les défenseurs des droits de l'homme

Outre ce crash, le président national de l'Apvec a également évoqué l'urgence du vote au parlement de la loi sur les défenseurs des droits de l'homme. Il a réitéré, à cette occasion, son appel aux deux chambres d'étudier avec célérité le projet de loi portant protection de ces personnes, soumis depuis la législature passée et qui moisirait dans leurs tiroirs.

Maïck Lukadi a rappelé les exactions qu'il a lui-même subies dans l'exercice de cet apostolat de défenseur des droits de l'homme depuis les régimes politiques précé-



Maïck Lukadi

dents, regrettant que l'un des membres de son organisation, Jeanine Kabedi Kadima, soit soumise jusqu'à ce jour à la

clandestinité à cause des menaces et des traques des services dits de sécurité, qui lui reprochent sa présence lors d'une marche pacifique tenue l'année dernière. Pour lui, en effet, cette traque dont est victime ce membre de son ONG et d'autres à travers le pays est la résultante de cette absence de loi protégeant le travail des défenseurs des droits de l'homme dans le pays. Le président de l'Apvec, rappelons-le, mène depuis plus d'une année le plaidoyer pour le vote de cette loi. Il a cité, dans cette action, l'exemple d'autres pays africains dont le Sénégal, où les parlements ont déjà voté une loi visant à protéger les défenseurs des droits de l'homme dans leur travail.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW:

Philo Maya Muesa : « C'est la concurrence qui nous fait avancer »

Dans le monde de la production musicale, il faut compter avec Bomayé Musik. Le label est incontournable aux yeux de plusieurs artistes et fait rêver. Difficile de ne pas s'éblouir du succès des Congolais qui ont eu l'aubaine de signer avec ce label indépendant. Dans cet entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa, pour le directeur général de Bomayé Musik, lui-même enchanté par cette performance indéniable, point de doute : la magie qui fonctionne si bien s'est créée avec l'indéfectible soutien de la communauté nationale.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelle serait la meilleure façon de vous présenter à nos lecteurs ?

Philo Maya Muesa (P.M.M.) : Je suis Philo, directeur général du label Bomayé Musik qui a commencé à exercer en France et qui s'est aussi installé maintenant au Congo.

L.C.K. : Sur quoi travaillez-vous depuis votre installation au Congo ?

P.M.M. : Notre première production au Congo c'est Gaz Mawete, le lauréat de Vodacom the best of the best, mais nous cherchons aussi de nouveaux artistes. Par ailleurs, avec la réalisation de l'African music forum (AMF), nous sommes aussi créateurs d'événements dans le pays. Nous avons un bureau à Kinshasa avec quatre employés à plein temps et donc, nous sommes aussi créateurs d'emploi. Mais le gros projet qui est en cours ici c'est la construction d'un bâtiment culturel avec des appartements, une salle de conférences, une pour les show cases mais aussi un studio d'enregistrement et un grand incubateur, un grand bureau ouvert où nous allons aider plusieurs petites sociétés à se développer en partenariat avec une grande banque de la place.

L.C.K. : Bomayé Musik a un grand rayonnement en France, pensez-vous réussir la même chose à Kinshasa ?

P.M.M. : C'est vrai que nous avons un grand rayonnement et nous avons même réussi à y fixer un style, un genre. Mais parmi ces artistes qui n'ont pas signé chez nous, il y a toujours une touche Bomayé. Beaucoup me le disent : « Nous avons beaucoup regardé ce que Bomayé a fait et en sommes fiers ! ». Et comme cela, il en y a qui ne sont pas avec nous mais que l'on a inspirés. Ils vendent beaucoup de disques et sont d'origine congolaise. Au Congo, nous allons faire différemment, créer autre chose. Déjà, en France, nous ne faisons pas l'AMF, par exemple. L'AMF est un produit Bomayé MusiK qui a justement été créé parce que j'avais envie de trouver la manière de développer l'industrie musicale au Congo. Nous avons un grand pays mais il n'en a pas encore alors qu'en France elle existe, nous avons des concurrents : Universal, Sony, etc. C'est la concurrence qui nous fait avancer. Je me suis dit qu'il fallait réaliser quelque chose. J'avais envie de faire mieux que Sony, Warner et Universal. Et donc, nous avons cherché des idées qui nous ont impulsés. C'est peut-être pour cela qu'au-



Philo Maya Muesa Moanda, dit Philo

aujourd'hui nous travaillons bien.

L.C.K. : Pour en revenir au succès fulgurant de Bomayé, peut-on savoir quelle en est la recette miracle ? Sa magie tiendrait-elle à ses artistes congolais ?

P.M.M. : Mais c'est incroyable ce que vous dites, parce que nous mêmes vivons cette magie, il ne faut pas croire le contraire. C'est comme un pâtissier qui ferait un gâteau et que les gens trouvent excellent : il aura rajouté un peu de rhum, un petit

quelque chose mais lui-même reste surpris que ce soit super bon ! Mais il ne faut pas penser après qu'il a toujours connu la recette. Moi, la vraie recette c'est déjà le fait de perdurer. Nous sommes professionnels, connaissons l'industrie : nous avons deux-trois contacts, c'est déjà cela. Mais, après, nous avons créé une tendance. C'est cela aussi la magie : nous avons poussé une communauté. Tout part de là. Des gens en ont parfois peur, mais dans notre cas, la communauté congolaise nous

a poussés tellement vers le haut que nous avons commencé à être vus de tout le monde. En dessous de nous, il y a la culture congolaise qui nous pousse. Entendre Naza qui nous remet de la rumba dans ses morceaux... Au début, un de mes collaborateurs m'a dit que cela ne marcherait pas. Mais lorsqu'on lance le morceau La débauche, il m'appelle pour me dire : « C'est incroyable ! La chanson se joue jusque dans les nganda ! ». Pourtant, il me disait que pour cartonner, un artiste devait passer sur Trace. Mais quand cela passe par la communauté et qu'elle l'adopte, il y a une magie qui se passe. Je crois que cette magie existe grâce aux Congolais. Ce sont eux qui l'ont portée et fait en sorte que l'on devienne international.

L.C.K. : Lorsque l'on parle du Congo, on pense à Kinshasa mais aussi à Brazza. Qu'en est-il de l'autre rive du fleuve ?

P.M.M. : Nous avons aussi des artistes de Brazza, notamment Naza. Il a un petit côté kinoï mais il est plus de Brazzaville. Nous sommes dans les deux Congo. Pour moi, c'est pareil. Il y a les mêmes talents, c'est pareil. Les deux Congo sont unis pour moi.

Propos recueillis par Nioni Masela

LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE

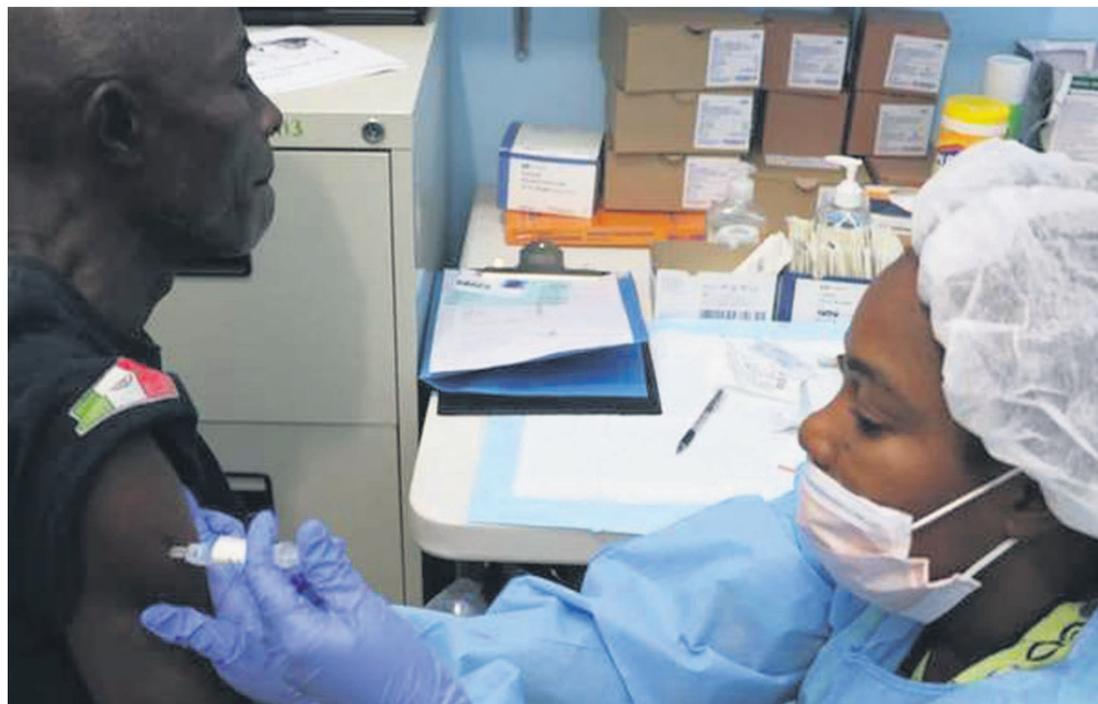
La RDC bénéficie d'une subvention de 572 millions de dollars du Fonds mondial

Selon un communiqué de presse conjoint des ambassades de France et des Etats-Unis à Kinshasa, rendu public au lendemain de la sixième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre les trois maladies tenue à Lyon, en France, le financement couvre la période de deux ans, soit 2018-2020.

Grâce à la subvention reçue, depuis 2018, deux cent cinquante-six mille personnes vivant avec le VIH en République démocratique du Congo (RDC) ont pu bénéficier d'un traitement antirétroviral; cent soixante-dix mille malades de tuberculose ont pu être traités et plus de treize millions de patients ont été testés.

S'agissant de la lutte contre le paludisme, neuf millions de malades ont été traités et plus de quinze millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide distribuées. L'ambassadeur des Etats-Unis, Mike Hammer, a déclaré que l'aide américaine, destinée au secteur de la santé en RDC, est un aspect important du Partenariat privilégié pour la paix et la prospérité entre les deux pays.

Tout en se réjouissant des résultats atteints grâce à cette subvention, le diplomate américain a reconnu que la santé est une



Prise en charge d'un patient

priorité du partenariat renouvelé que la RDC et la France sou-

haitent mettre en œuvre. Les Etats-Unis, a-t-il renchéri, in-

vestissent deux cents millions de dollars chaque année en plus

de leurs contributions au Fonds mondial pour améliorer la santé des Congolais. « Parce que nous croyons que la ressource naturelle la plus précieuse de la RDC c'est sa population », a affirmé le diplomate américain.

Pour sa part, la coordination nationale du Fonds mondial en RDC, deuxième pays bénéficiaire en Afrique avec près de deux milliards de dollars américains investis depuis 2002, a salué cette mobilisation. Intervenant depuis sa création en 2002 dans cent quarante-deux pays, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a mobilisé plus de quarante-et-un milliards de dollars américains dans la lutte contre ces trois maladies. Il a aussi contribué aux programmes de renforcement des systèmes de santé et à la réduction de plus d'un tiers des décès dus aux trois pandémies, équivalant à trente-deux millions de vies sauvées.

Blandine L-usimana

LUTTE CONTRE EBOLA

Le Nord-Kivu partage son expérience à l'Ituri

Une grande journée de sensibilisation à l'épidémie a été organisée, le 15 octobre en Ituri, par le secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte à la maladie, en collaboration avec les gouverneurs des deux provinces.

L'activité a permis de montrer que les mouvements des personnes entre les deux provinces peuvent favoriser de nouvelles propagations de l'épidémie d'Ebola dans la région, d'autant plus que les quatre derniers cas enregistrés au Nord-Kivu, précisément à Beni et à Kalunguta, sont venus de Biakato. Le gouverneur du Nord-Kivu, Carly Nzanzu, a, en effet, répondu favorablement à l'invitation du secrétariat technique du comité multi sectoriel de la riposte à Ebola, parce qu'il souhaite renforcer la surveillance dans sa province et se refuse de la voir replonger dans l'épidémie. Pour atteindre leurs objectifs, Carly Nzanzu et son collègue de l'Ituri, Jean Bamanisa, ont été accompagnés chacun par une forte délégation, notamment les présidents de leurs assemblées provinciales respectives et

quelques députés influents de leurs contrées.

Toujours dans le souci de renforcer la surveillance contre cette dixième épidémie, l'équipe de la coordination générale de la riposte à la maladie à virus Ebola, qui séjourne depuis la semaine dernière dans la zone de santé de Mambasa, en Ituri, a fait la supervision des points de contrôle Bavalakani et Mabakese, dans cette zone de santé.

Pour rappel, depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de trois mille deux cent vingt, dont trois mille cent six confirmés et cent quatorze probables. Au total, il y a eu deux mille cent cinquante décès dont deux mille trente-six confirmés et cent quatorze probables. Mille trente-trois personnes guéries ont quitté le centre de traitement pour être réintégrées dans la communauté.

B. L.

SALUBRITÉ

Les quartiers de Bandalungwa désinfectés

L'initiative est en prélude à la grande opération d'assainissement initiée par le gouverneur de la ville de Kinshasa, qui sera lancée ce week-end par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

À quelques jours du lancement officiel de la campagne « Kin bopeto », le bourgmestre de Bandalungwa, commune pilote choisie pour accueillir ce grand événement, a procédé, le week-end dernier, à la désinfection des caniveaux et des eaux stagnantes, après des travaux de curage, de débouchage et d'évacuation des déchets et des immondices dans différents quartiers de cette municipalité.

Déterminé à redorer l'image de sa commune en la revêtant de sa plus belle robe, Bayllon Thierry Gaibene, en homme de terrain et qui a toujours prêché par l'exemple, a non seulement coordonné ces activités mais a lui-même participé. Sur le terrain, le bourgmestre, accompagné de son équipe de salubrité, a tenu ici le balai, porté là sur son dos le pulvérisateur pour la désinfection et la désinsectisation de ces quartiers.

Une lutte contre les maladies parasitaires Cette action s'inscrit dans sa détermination de lutter contre les maladies des mains sales et les maladies parasitaires qui sont généralement transmises par des moustiques et des mouches. En se lançant dans cette activité, Thierry Bayllon Gaibene s'emploie également dans la sensibilisation de la population de sa municipalité qu'il appelle à s'impliquer dans l'assainissement de son environnement, en s'appropriant l'opération initiée par le gouverneur



Le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene exécutant les travaux d'assainissement

Gentiny Ngobila et qui vise à redorer le blason de la ville-capitale.

Une action saluée et appuyée par la population

C'est ainsi que les habitants de Bandalungwa, contents de voir l'autorité communale aussi proche d'eux et préoccupé de leurs desiderata, l'ont encouragé dans cette initiative. Le maire a été, d'ailleurs, surpris et émerveillé de rencontrer sur le terrain, précisément à l'arrêt Baka yawu, un groupe des femmes, venues de manière spontanée, volontaire et

bénévole, assainir cet endroit. Gaibene Thierry Bayllon s'est joint à ces passionnées du « salongo traditionnel qu'il a encouragées à continuer sur cette lancée.

Partie de la maison communale, en passant par le rond-point Luputa, les places Baka yawu et Bloc, le marché N'siri, l'avenue Inga, la place Kimbondo et le marché Molart, c'est en début d'après-midi que la ronde conduite par le bourgmestre Gaibene a achevé cette tournée de travail.

Lucien Dianzenza

FORÊTS CONGOLAISES

La vraie menace vient des artisans et pas des industriels

Le doigt accusateur pointé en direction des industriels du bois ne reflèterait pas la réalité sur le terrain, selon le négociateur senior à la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, Tosi Mpanu Mpanu, qui a plaidé en faveur de la fin du moratoire sur les forêts congolaises.

Depuis 2002, la République démocratique du Congo (RDC) a cessé d'octroyer des permis de coupe industrielle pour lutter contre la déforestation. Dix-sept ans après, le débat est loin de se clôturer. Si les causes de cette mesure pouvaient se justifier à l'époque, une certaine opinion voudrait une évaluation sincère du problème.

Pour sa part, Tosi Mpanu Mpanu a estimé que le vrai problème est aujourd'hui ailleurs. En évaluant le moratoire instauré sur les forêts congolaises, l'expert est arrivé à plusieurs conclusions. D'abord, cette mesure n'a pas profité et ne profite pas à ce jour au pays. Au fait, elle n'a fait que freiner considérablement les investissements dans ce secteur. Comme il l'a soutenu, le problème de déforestation en RDC n'est plus lié aux industriels du bois. Actuellement, a-t-il martelé, il provient directement de la coupe illégale et artisanale qui se fait par des acteurs peu vertueux.

« Le problème s'est au-



La lutte contre la déforestation, un enjeu majeur

jourd'hui déplacé, il faut donc le régler maintenant », a-t-il indiqué.

Dans son argumentaire, Tosi Mpanu Mpanu n'a pas proposé de baisser la surveillance dans ce secteur stratégique à la fois pour le pays et pour l'humani-

té. Pour lui, il vaut mieux cibler les objectifs pour aider le pays à s'attaquer aux racines de la déforestation. Sans plus attendre, l'expert a invité les autorités nationales à entamer les discussions franches pour la levée du moratoire instauré

sur les forêts congolaises.

« Les causes pour lesquelles le moratoire a été instauré ne sont plus les mêmes », a-t-il admis, insistant sur la nécessité de tenir rapidement des discussions stratégiques avec les opérateurs économiques.

Au niveau national, il s'est dit favorable à une réflexion à l'échelle du pays, incluant les acteurs clés de ce domaine, afin d'arrêter des options claires permettant au pays de tirer des ressources substantielles de la reprise de l'exploitation industrielle. Au bout du compte, le seul défi à ne pas s'écarter est la préservation des forêts. Pour relancer le domaine, a-t-il signifié, il est bien plus question de rassurer et de garantir la sécurité des opérateurs économiques, ainsi que leurs investissements. Le gouvernement de la République, selon lui, doit se préoccuper davantage de créer un cadre idéal à l'investissement en assouplissant la fiscalité. L'idéal serait d'arriver à mobiliser les investisseurs potentiels et à mettre en place des unités de transformation de la matière première issue des forêts. L'élément catalyseur de ce futur développement du secteur, estime-t-il, sera juste le courage politique de prendre certaines décisions et de tenir ses engagements.

Laurent Essolomwa

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PALUDISME

Près de vingt mille moustiquaires imprégnées à la disposition de la population du Pool

La campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action a débuté le 15 octobre, dans le département du Pool, après son lancement au plan national deux semaines plus tôt.

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell, a remis symboliquement ces moustiquaires à l'hôpital de Kinkala. « Notre partenariat avec le gouvernement du Congo privilégie avant tout l'investissement pour le bien-être du peuple congolais », a fait savoir le diplomate américain, en précisant que la santé, la sécurité et la prospérité sont interdépendantes.

Pour sa part, le directeur Afrique centrale de Catholic relief services, Scott Campbell, a souhaité que la distri-

bution couvre 90% de la population, soit une moustiquaire pour deux personnes.

« Je suis personnellement

souvent faire consulter nos enfants à l'hôpital. Il y en a qui meurent de la maladie et parfois nous accusons

Par ailleurs, le préfet du département du Pool, Georges Kilébé, a attiré l'attention de la population en l'appelant à ne

té est de combattre le paludisme. Le directeur de cabinet de la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Florent Balandamio, a salué la mobilisation de la population et l'engagement des partenaires du Congo qui aident le pays à relever le défi de réduire considérablement le taux de mortalité lié à cette pathologie. Dans le département du Pool, la campagne de distribution prendra fin le 19 octobre.

Rominique Makaya

« Je suis personnellement satisfaite que cette opération arrive jusqu'au Pool. C'est à cause du paludisme que nous venons le plus souvent faire consulter nos enfants à l'hôpital. Il y en a qui meurent de la maladie et parfois nous accusons des sorciers qui n'ont rien à avoir »

satisfaite que cette opération arrive jusqu'au Pool. C'est à cause du paludisme que nous venons le plus

des sorciers qui n'ont rien à avoir », a expliqué Flore Mayembo, une bénéficiaire de la moustiquaire imprégnée.

pas tendre l'oreille aux mauvaises langues qui font circuler de fausses informations sur ces moustiquaires dont l'utili-

ORIENTATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

La troisième édition cible l'employabilité des jeunes

Organisé par la société Clavis atlas services, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi avec l'appui d'Airtel Congo, l'événement prévu du 15 au 18 octobre, au sein de la mairie centrale de Brazzaville, vise à lever le voile sur une alternative prometteuse susceptible de réduire le chômage en milieu juvénile.

« La formation par alternance pour une meilleure employabilité des jeunes », tel est le thème retenu pour la troisième édition du salon de l'orientation scolaire, universitaire et professionnel. Comme lors des éditions précédentes, ce rendez-vous a rassemblé les pouvoirs publics, partenaires au développement, organisations privées, élèves, étudiants, travailleurs et chômeurs. Placée sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, représenté par le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, Claude Alphonse Nsilou, la troisième édition du salon de l'orientation veut mettre en lumière une prospective qualitative qui consiste à chercher, trouver et prédire ce qui va arriver si l'on ne change pas de direction.

Dans son allocution d'ouverture, Claude Alphonse Nsilou a souligné qu'améliorer le parcours scolaire de la jeunesse est un pas significatif dans la préparation de son avenir. « La formation en alternance est l'une des solutions prometteuses car elle constitue un fondement d'insertion professionnelle pour les jeunes et une réalité d'embauche qualifiée pour les employeurs. La tâche n'est pas difficile, pourvu que nous travaillons tous ensemble : le public et le privé », a-t-il ajouté. D'après Flavie Oyabi Lombo, directrice générale de Clavis Atlas

services, des études et analyses démontrent que le Congo connaît un déficit en capital humain qualifié et compétant, plus particulièrement dans les métiers d'exécution et de maîtrise du secteur technique et professionnel. « Il est désormais plus qu'impératif d'établir un véritable équilibre dans les choix stratégiques en créant des formations axées sur les métiers porteurs. Et, l'implication de l'entreprise dans la formation en alternance est assurément la garantie en termes de qualité et gain de temps qu'impose l'urgence de nos besoins »,

La formation en alternance est l'une des solutions prometteuses car elle constitue un fondement d'insertion professionnelle pour les jeunes et une réalité d'embauche qualifiée pour les employeurs. La tâche n'est pas difficile, pourvu que nous travaillons tous ensemble : le public et le privé »

a-t-elle déclaré.

A la question de savoir qu'est-ce donc l'alternance, Flavie Oyabi Lombo a répondu: « C'est l'intersection de deux lieux de formation ayant des logiques différentes et accordant des statuts

différents : la théorie et la pratique. Elle est une ouverture vers le marché de l'emploi à tout le monde. C'est une véritable filière de qualification ».

A en croire ses propos, en apprentissage ou en professionnalisation, l'alternance supposerait permettre à l'étudiant de déboucher sur des certificats de qualification ou des diplômes reconnus par l'Etat et pour celui qui a de l'expérience, d'acquérir des théories sur la pratique de son métier. Pour Serge D'oliveira, directeur du marketing et de la communication d'Airtel Congo, cette donnée est désormais à prendre impérativement en compte car la formation par alternance a déjà fait ses preuves dans de nombreux pays.

Dans le cadre organisationnel de cette troisième édition, trois moments intrinsèquement liés l'articuleront : un panel de haut niveau portant sur le thème principal de l'événement ; des conférences-débats et présentations des métiers ainsi que différents secteurs de poursuite d'études à l'étranger ; des échanges avec des experts sur les stands.

Notons que John Ntumba Panumpakole, ministre de la Formation professionnelle, des arts et métiers de la République démocratique du Congo, participe à ce salon. La seconde phase de cet événement se poursuivra du 21 au 23 octobre à Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

Merveille Jessica Atipo

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

Yvon Christian Elenga doyen de la faculté des sciences sociales

Docteur en théologie politique, le prêtre jésuite de nationalité congolaise dirige la faculté des sciences sociales et de gestion de l'alma mater régionale basée à Yaoundé, au Cameroun.



Yvon Christian Elenga (à droite) et Valentin Olessongo

La faculté des sciences sociales et de gestion de l'université catholique d'Afrique centrale dispose de sept filières de formation en licence, onze en master, un cycle doctoral en sciences sociales, en droit de l'homme et action humanitaire.

Elle compte quelque mille six-cents étudiants, trente-huit enseignants permanents et deux cent-douze enseignants associés.

Le père Yvon Christian Elenga a été nommé à la tête de cette institution le 1^{er} septembre dernier et a pris ses fonctions en ce mois d'octobre. Avant ce nouveau poste, il assumait les fonctions de recteur de l'Institut de théologie de la compagnie de Jésus à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Profitant de sa présence à Yaoundé, il a tenu à rencontrer l'ambassadeur de la République du Congo au Cameroun, Valentin Olessongo, avec lequel il a évoqué un certain nombre de sujets.

Christian Brice Elion

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

820 millions de personnes souffrent de faim

En prélude à la célébration de l'événement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé, le 14 octobre à Brazzaville, une journée portes ouvertes.

Au programme de l'activité, un atelier avec les médias et les jeunes agri-preneurs sur la production saine des aliments ; un atelier avec le personnel soignant et non soignant sur l'équilibre alimentaire ; ainsi que la présentation des modèles innovants : agriculture numérique, avant la visite guidée des jardins hors sol de la FAO. « A l'heure actuelle, alors que plus de 800 millions de personnes souffrent de la faim, plus de 670 millions d'adultes et 120 millions de filles et de garçons (de 5 à 19 ans) sont obèses, et plus de 40 millions d'enfants de moins de 5 ans sont en surpoids, atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030, ce n'est pas juste de s'attaquer au problème de la faim dans le monde, c'est aussi nourrir les personnes et prendre soin de la planète », indique la FAO.

Le thème de cette année met l'accent sur l'innocuité et la salubrité des aliments. A cet effet, une équipe des participants à la marche sportive pour la Journée mondiale de l'alimentation, organisée le samedi dernier, s'est rendue au marché Total pour sensibiliser les commerçants qui vendent à même le sol pour des raisons peu convaincantes.

La représentante de la FAO est



Visite guidée des jardins hors sol nous avons tendance à négliger les bonnes pratiques et à prioriser les aliments transformés. Malheureusement ces produits sont nocifs pour la santé », a-t-elle prévenu.

Suze Percy Filippini a profité de l'occasion pour tirer la sonnette d'alarme et mettre le cap sur ces questions en vue de sensibiliser à une « alimentation saine ». « L'association de régimes alimentaires malsains et de modes de vie sédentaires ont entraîné l'escalade des taux d'obésité, non seulement dans les pays développés, mais aussi dans les

pays à faible revenu où la faim et l'obésité coexistent souvent », a souligné l'agence onusienne.

Au cours de cette journée, la cheffe de la FAO a relevé l'importance de la sécurité et de l'équilibre alimentaire ainsi que les conséquences de la mauvaise alimentation en cas de suralimentation et de sous-alimentation. Cette année, la Journée mondiale de l'alimentation lance un appel à l'action à tous les secteurs afin que tous puissent bénéficier d'une nourriture saine et durable à des prix abordables. Le but est de gérer au mieux son alimentation. Pour ce faire, les gouvernements doivent, selon la FAO, investir dans la nutrition et mettre en place les bonnes pratiques axées sur une alimentation plus saine et à des prix abordables.

Ces politiques devraient permettre aux petits exploitants et aux agriculteurs de diversifier la production et de contribuer à des systèmes alimentaires durables, à sensibiliser le public et les professionnels de la nutrition et à orienter les interventions comme l'alimentation et la nutrition scolaires, l'aide alimentaire, les achats publics de nourriture et les réglementations sur la commercialisation, l'étiquetage et la publicité des aliments.

Josiane Mambou Loukoula

« Aujourd'hui, nous avons tendance à négliger les bonnes pratiques et à prioriser les aliments transformés. Malheureusement ces produits sont nocifs pour la santé »

revenue sur une série de mesures pour que les produits alimentaires soient vendus dans de bonnes conditions. Au cours des échanges, l'insalubrité qui règne dans les restaurants de fortune a également été mise en cause.

Au Congo, l'obésité a augmenté du fait du système hormonal, de la sédentarité, surtout à cause de l'alimentation qui est une porte ouverte à des maladies, a souligné la représentante de la FAO, Suze Percy Filippini. « Aujourd'hui,



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°009 / DURQuaP / 2019 (RELANCE)
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-101-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Mise en place d'un centre d'appel affecté au traitement des plaintes enregistrées via le numéro vert, pour le compte du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à mettre en place un « Centre d'appels », en vue d'appuyer la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet DURQuaP.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement

de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «

Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 novembre 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57

/06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO.-**

GRANDS LACS

Plusieurs défis à relever dans la région

Le Premier ministre du congolais, Clément Mouamba, a réaffirmé, le 15 octobre à Brazzaville, l'engagement de son pays à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) et au service de la population de cette immense région pour que la paix, le développement économique et social inclusif soient renforcés en son sein.

« Les difficultés économiques conjoncturelles que connaissent bon nombre de nos Etats ne sauraient, en aucun cas, freiner notre engagement à nous tous pour la construction de notre avenir commun », a déclaré le chef du gouvernement congolais. Il s'exprimait à l'ouverture de la réunion du Comité interministériel régional des pays membres de la Cirgl, tenue trois jours après la rencontre d'urgence des experts sur l'épidémie à virus Ebola. Clément Mouamba a assuré les participants de la « ferme détermination » de son pays à honorer ses engagements auprès de la Cirgl, indiquant que la réunion qui se tenait cette fois à Brazzaville « offre l'occasion de dresser un bilan d'étape de la présidence congolaise », à deux mois de la fin de son mandat.

Le rencontre a consisté à faire le point sur la mise en œuvre des conclusions de la précédente réunion du Comité interministériel, tenue à Kintélé, en République du Congo, en juillet 2018. L'ordre du jour portait également sur plusieurs sujets, dont la situation sécuritaire dans la sous-région, la lutte contre la maladie



Le présidium des travaux à l'ouverture de la réunion. Ensemble, nous les surmonterons. Je n'ai aucun doute », a-t-il insisté, appelant les pays concernés à demeurer unis pour pouvoir atteindre les buts pour lesquels la Cirgl a été créée. Le secrétaire exécutif de la Cirgl, Zachary Muburi-Muita, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Xia Huang, le représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs, Basile Ikouébé, sont tous aussi montés au créneau tour à tour pour inviter les pays de l'espace communautaire à surmonter les défis auxquels ils sont confrontés.

Nestor N'Gampoula

à virus Ebola qui sévit déjà en République démocratique du Congo (RDC) et l'éradication de l'apatridie. « Ces situations sont présentes dans notre région. On voit donc des défis énormes, qui viennent se greffer à la question sécuritaire », a relevé le Premier ministre, qui s'est félicité de ce que le Comité interministériel des pays membres de la Cirgl allait se pencher sur « ces questions sensibles » qui touchent au quotidien la population de la région. La réunion des experts sur la pandémie d'Ebola, tenue à Brazzaville, a constitué la démonstration des Etats de la région « à réagir ensemble face aux défis et crises », a poursuivi Clément Mouamba.

« Une lueur d'espoir dans la région »

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a dressé un tableau presque reluisant de la région, contrairement à l'instabilité, l'insécurité, voire l'incertitude qui y régnaient au moment où se tenait le Comité interministériel précédent. Tout en se disant convaincu de la « lueur d'espoir » qui se dégage dans la région sur les plans politique, diplomatique, économique et sécuritaire, avec « la perspective réelle de voir transcendée la conflictualité endogène », le chef de la diplomatie congolaise a dit que son « optimisme » sur ce point se fonde sur des exemples

concrets. Il a cité des avancées enregistrées au Burundi, grâce à la rencontre entre le gouvernement et l'opposition, l'installation des institutions issues du processus électoral en RDC, la mise en place d'une transition consensuelle au Soudan, des progrès réalisés au Soudan du Sud pour la mise en œuvre de l'accord de paix revitalisé intervenu en septembre dernier, à Khartoum.

« Malgré la brise bienfaisante qui souffle sur les flots aquatiques de nos merveilleux lacs, notre région demeure confrontée à de multiples problèmes qui sont tout autant des défis à relever », a reconnu Jean-Claude Gakosso. « Evidemment, d'autres défis, aussi divers que variés nous attendent. Nous les affron-

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo et la Russie passent en revue les dossiers de coopération

Le ministre de tutelle, Martin Parfait Coussoud-Mavoungou, et le nouvel ambassadeur de Russie, Guéorguy Tchepik, ont échangé sur les axes de coopération visant à raffermir les liens entre les deux pays en la matière.



La photo de famille entre le ministre, l'ambassadeur et les collaborateurs

Les modalités de mise en œuvre de l'accord de coopération sur l'utilisation aux fins pacifiques de l'énergie atomique, signé le 23 mai dernier à Moscou, la mission de travail à Brazzaville des groupes d'experts des deux pays le mois prochain, la visite de travail en Russie du ministre de la Recherche en décembre, le renforcement des capacités des étudiants et chercheurs congolais dans le domaine de l'énergie atomique sont des questions évoquées en tête-à-tête entre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et Guéorguy Tchepik. Par ailleurs, le diplomate russe a informé le ministre de la Recherche scientifique de la mise à la disposition du Congo, au titre de l'année académique 2019-2020,

de cinq bourses d'étude en science nucléaire à des fins pacifiques. « Il s'agit d'accompagner le Congo à développer la médecine et l'agriculture qui sont généralement les premiers bénéficiaires de ce que peut nous donner l'énergie nucléaire à des fins pacifiques », a expliqué l'ambassadeur de la Russie.

Le ministre de la Recherche scientifique et le nouveau diplomate russe au Congo ont également abordé le dossier de l'érection prochaine, à Brazzaville, par la Corporation de l'énergie atomique, d'un laboratoire sur les maladies tropicales négligées sous la coordination de l'Institut national de recherche en sciences de la Santé.

Rominique Makaya

CEUVRES SOCIALES

La fondation Burotop Iris contribue à soulager les malades

L'organisation humanitaire que préside Diana Attye a offert, le 13 octobre à Brazzaville, un don de matériel à l'Association Congolaise accompagner (Aca), afin de jouer sa partition à œuvrer en faveur des soins palliatifs et des malades en fin de vie.



Réception officielle du don

Le don généreux réceptionné par la sœur Elianne Boukaka, présidente de l'Aca, à l'occasion de la commémoration de la quinzième journée des soins palliatifs, est essentiellement composé de deux réfrigérateurs, deux postes téléviseurs, deux potences, deux tensiomètres, un glucomètre et une chaise roulante. « Un grand merci aux donateurs qui ont ainsi répondu présent aux besoins de l'Aca », a déclaré la sœur Elianne Boukaka. Cette donation contribuera à soulager la souffrance des maladies incurables

des personnes en fin de vie au Congo et à subvenir à leur besoin en 2020. Elle témoigne également l'engagement de l'organisme donateur, car « le respect de la valeur humaine » est un socle fondamental pour la fondation Burotop Iris.

Signalons que les soins palliatifs sont administrés pour des maladies incurables et aux personnes en fin de vie. Ils ont pour objectif d'atténuer les symptômes d'une maladie sans agir sur sa cause ni modifier l'effet.

Fortuné Ibara

CONCERT DE JAZZ ITALIEN

Les spectateurs ravis de la prestation du groupe Horn trio

Le public est sorti satisfait, le 10 octobre, du spectacle offert au Centre culturel russe par trois artistes italiens, Federica Michisanti, Marco Colonna et Francesco Lento, respectivement contrebassiste, clarinettiste, saxophoniste et trompettiste.

Le concert a été organisé par l'ambassade d'Italie au Congo, dans le cadre de la célébration des 139 ans de la création de Brazzaville, renforçant ainsi les liens culturels entre les deux pays. Le premier moment de la soirée a été consacré au show donné par le groupe Horn trio jazz. Les trois artistes, infatigables, ont émerveillé le public par leur façon magique de manier leurs instruments.

Le deuxième moment a été réservé au show du guitariste Freddy Mabandza de Congo Ndule jazz ; de la contrebassiste Federica Michisanti ; du saxophoniste Marco Colonna et du trompettiste Francesco Lento. Le spectacle produit a été aussi admirable.

Quant à la troisième partie, avec la fusion rythmique, l'improvisation de l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville, le guitariste Freddy Mabandza et le savoir-faire du groupe Horn trio, a été un moment très pathétique, inoubliable pour les spectateurs. « Ce groupe de jazz italien de Federica Michisanti est très connu, il fait des tournées à travers l'Afrique. Ce concert est une réussite, j'espère que nous aurions d'autres concerts de ce niveau ici », a fait savoir



Le groupe Horn trio sur scène

le directeur du Centre culturel russe de Brazzaville, Sergey Belyaev.

De son côté, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo, a déclaré qu'à travers ce concert, l'Italie a voulu apporter sa contribution à la célébration du 139e anniversaire de la fondation de Brazzaville. « Je pense que le jazz est vraiment la musique juste pour souligner les qualités de Pierre Savorgnan de Brazza, le fondateur de cette magnifique ville capitale de la République du Congo. L'étymologie du mot jazz vient du mot américain jasm qui veut

dire, énergie, esprit, vigueur ou courage. Ces vocables décrivent bien le côté impromptu et libre du jazz », a-t-il indiqué. Appréciant le spectacle, la directrice déléguée de l'Institut français du Congo, Marie Audigier, impressionnée, a laissé entendre : « C'était un bon spectacle, avec l'arrivée du guitariste Freddy Mabandza et l'orchestre symphonique des enfants. Ils nous ont tous scotchés. Je remercie l'ambassade d'Italie d'avoir fait venir ce groupe, ça fait du bien d'avoir du jazz à Brazzaville, c'est une musique internationale, les

gens ont apprécié ».

La directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa a signifié que ce groupe est venu de la région native de Pierre Savorgnan de Brazza. Ce concert, a-t-elle dit, a été pour ces artistes une manière de rendre un hommage non seulement à la fondation de Brazzaville mais aussi à l'un des leurs. Federica Michisanti Horn trio est le nouveau projet de la jeune talentueuse contrebassiste et compositrice. Elle a commencé avec l'album « Silent rides », sorti en octobre 2018, et qui devient aussitôt l'album du mois selon la revue

Musique jazz. La particularité de sa musique se situe au niveau de ses compositions qui sont interprétées comme la suite d'une même mélodie. Fédérica a remporté, dans la catégorie meilleur nouveau talent, le prix top jazz 2018. L'année précédente elle a occupé la deuxième place, dans la même catégorie. Cette année, elle a amorcé le projet d'enregistrer un nouvel album qui sera présenté au début 2020. Signalons qu'un film documentaire retraçant l'histoire du jazz aux Etats-Unis, en Italie, en Afrique, réalisé par l'ambassade de l'Italie, a été projeté avant le spectacle.

Rosalie Bindika

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
FELICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 9510773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

NÉCROLOGIE



Florent Sogni Zaou, Germaine Sogni Tati et famille ont la douleur d'informer, parents, amis et connaissances, du décès de leur fille et nièce, Olga Marthe Loemba Loubouka, le 6 octobre 2019 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°111, av. Lemouso, en face du Parc d'attraction d'Airtel à Mvou-Mvou, arrondissement 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement

IN MEMORIAM

15 Octobre 2018 - 15 Octobre 2019, Voilà une année que le seigneur a rappelé à lui notre époux, père et grand-père, le Général Jean Jacques Morlendé Ayaogningat. A l'occasion de ce triste anniversaire du décès de notre très cher bien aimé, la veuve Antoinette Morlendé Ayaogningat et la famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Papa, tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.



ACCORD CONGO-FMI

L'Assemblée nationale va bientôt présenter les premiers éléments constitutifs de son rapport

Le président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, a annoncé le 15 octobre, à l'ouverture de la septième session ordinaire budgétaire, que le comité ad hoc constitué au sein de cette institution pour contrôler la mise en œuvre du programme avec l'institution de Bretton Woods était déjà à pied d'œuvre.

L'Assemblée nationale présentera, dans un délai raisonnable, les premiers éléments constitutifs de son rapport à mi-parcours, relatif à l'accord signé le 11 juillet dernier entre le gouvernement congolais et le Fonds monétaire international (FMI). « Au-delà de tout, les différentes commissions permanentes doivent poursuivre et intensifier le contrôle des secteurs de leurs champs de compétence, en vue de prévenir les actes inciviques opérés aux dépens de l'économie nationale », a exhorté Isidore Mvouba, s'interrogeant sur le niveau actuel des négociations avec les traders.

Insistant sur l'unité qui devrait régner au niveau de l'Assemblée nationale, il a rappelé les défis que les Congolais doivent relever en cette période de crise. Il s'agit, entre autres, de rétablir la viabilité de la dette ; améliorer la gouvernance ; combattre la corruption ; protéger les groupes vulnérables ; accroître la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources publiques.

Le budget 2020 adapté au PND et à la FEC

S'agissant de cette septième session ordinaire de l'Assemblée nationale, au total vingt-trois affaires ont été inscrites à l'ordre du jour. Celles-ci portent sur des thèmes liés à l'économie et aux finances ;

à l'éducation, l'entrepreneuriat, la culture et la technologie. En effet, la principale affaire de cette session qui s'achèvera le 23 décembre est le projet de budget de l'Etat exercice 2020. Pour être pertinent, ce budget, a précisé Isidore Mvouba, doit être en cohérence avec le Plan national de développement (PND) 2018-2022 et le programme triennal de Facilité élargie de crédit (FEC), conclu avec le FMI. « La délégation du FMI, qui a séjourné au Congo le 10 septembre dernier, a pris le soin de souligner la nécessité de veiller à l'exécution rigoureuse du budget de l'Etat, de renforcer au mieux le système de recouvrement des recettes hors pétrole, afin de générer les ressources budgétaires additionnelles pour soutenir les dépenses prioritaires de l'Etat », a rappelé le président de l'Assemblée nationale, précisant que la première revue périodique de l'accord de FEC pointe déjà à l'horizon.

La mauvaise gouvernance étant considérée comme la porte ouverte à toutes les injustices humaines, les élus y compris doivent travailler d'arrache-pied en empruntant le chemin du développement économique. Tout ceci en veillant à la transparence dans la gestion des finances publiques, en luttant tant bien que mal, avec les moyens à leur disposition, contre la corrup-



Le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba/DR

tion ; en encourageant la politique gouvernementale d'élargissement de l'assiette fiscale et en œuvrant pour la réduction du déficit budgétaire, a poursuivi le député de Kindamba, dans le département du Pool. Il s'agit, pour lui, de la voie royale pour lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté.

« Faire passer la part du tourisme de 3 % à 10 % du PIB d'ici à 2021 »

Conscient du fait que dans une économie de marché, le secteur privé est le principal vecteur de croissance, Isidore Mvouba pense

que ce projet de loi est « une manifestation éclatante de l'entrepreneuriat au sens large du mot, comme levier important de création de la valeur ajoutée ».

Les députés auront également à traiter des projets de loi portant création du fonds de développement de l'enseignement supérieur et du tourisme. « Les projets de loi relatifs au tourisme vont booster le secteur productif. L'objectif est de faire passer la part du tourisme de 3 % à 10 % du PIB d'ici à 2021 », a-t-il expliqué.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'adoption du nouveau code forestier se

posait en termes d'urgence. « Nous savons tous que l'exploitation forestière est le deuxième pourvoyeur d'emplois après la Fonction publique. C'est pourquoi, il est question de tout mettre en œuvre pour que le secteur forestier joue un rôle de premier plan dans notre économie », a-t-il déclaré.

Finaliser les travaux de construction de la Copasol et de la Fondec

Abordant le volet diversification de l'économie, Isidore Mvouba a souligné la nécessité d'élargir le parc d'usines et d'unités de production dans le pays, en créant les conditions d'achèvement de la construction de la Congolaise des panneaux solaires (Copasol) à Oyo et de la Fonderie du Congo (Fondec) à Louvakou, dans le Niari. « A une certaine époque, les chaînes de production de ces deux unités de production étaient en voie d'achèvement. Dois-je ici insister avec force et vigueur sur l'amélioration du climat des affaires quand on sait que notre pays, le Congo, tarde à sortir des bas-fonds du classement Doing Business? », a-t-il conclu, espérant que l'Université Denis-Sassou-N'Guesso va ouvrir ses portes sous peu.

Parfait Wilfried Douniama

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Congo et le Gabon concrétisent le service roaming

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (Arpce) et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Gabon (Arcep) ont conclu, mardi à Brazzaville, un protocole d'accord matérialisant la mise en œuvre du « free roaming », un service qui va faciliter la mobilité des personnes entre les deux pays à travers la téléphonie mobile.

Paraphé par Yves Castanou et Lin Mombo, respectivement directeur général de l'Arpce et président du conseil de régulation de l'Arcep, l'accord rend effectif le service du « free roaming » entre le Congo et le Gabon au plus tard le 31 décembre 2019.

Le « free roaming » est un service proposé aux abonnés d'un réseau mobile, qui leur permet d'utiliser leurs numéros de téléphone, pour émettre ou recevoir des appels, d'accéder à internet (roaming data) à des tarifs préférentiels lors de voyages dans les pays étrangers et dans les zones peu couvertes.

« Un abonné d'un réseau de téléphonie mobile en déplacement au Congo ou au Gabon pourrait appeler ou être appelé et échanger des données avec son téléphone sans que cela puisse modifier son plan tarifaire », a précisé Yves Castanou.

Dans le cadre du protocole entre les deux pays, l'accord prévoit « la gratuité de la réception des appels pour les usagers en roaming dans la limite des trois cents premières minutes par abonné et dans la limite d'un mois ». Il augure, entre autres, une « facturation des appels des abonnés en roaming au tarif local dans le réseau du pays visité, dans la limite d'un mois ; ainsi qu'une facturation de tous les appels vers les deux pays des parties au tarif local le plus élevé, dans la limite d'un mois ».

Pour garantir une meilleure fai-

sabilité de l'accord et assurer sa pleine mise en œuvre, les deux pays ont convenu de mettre en place, dans chacun d'eux, un comité national technique piloté par l'autorité nationale de régulation et comprenant l'ensemble des opérateurs. Ils ont ainsi résolu de la mise en œuvre de procédures d'échange d'informations tarifaires et techniques entre les autorités nationales de régulation. Le protocole d'accord signé entre les deux régulateurs, précise le document, est la manifestation de la volonté d'intégration des pays de l'Union africaine autour d'un marché commun dans

le domaine des télécommunications et des TIC, concrétisée par le manifeste Smart Africa adopté le 29 octobre 2013, en marge du sommet Transform Africa, tenu à Kigali, au Rwanda. « Notre initiative s'intègre parfaitement aux actes additionnels de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et à l'engagement des chefs d'Etat à renforcer la cohabitation et la promotion d'un marché commun en adéquation avec la vision de la Cémac », a indiqué le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou. Pour Lin Mombo, le présent accord s'inscrit dans

le processus d'accélération de l'intégration de la sous-région à partir des infrastructures numériques. Lors de la conférence des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale réunie à Malabo, les 6 et 7 août 2018, une feuille de route pour la mise en place du roaming à moindre coût dans la sous-région avait été adoptée.

L'accord entre le Congo et le Gabon s'inscrit, par ailleurs, dans cette optique, en même temps qu'il cadre avec la quatrième session ordinaire de l'Association des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale, tenue à Douala, au Cameroun, les 4 et 5 avril derniers, au cours de laquelle les autorités nationales de régulation ont adopté la résolution, portant adoption de la directive relative à l'itinérance mobile internationale au sein des pays de la sous-région.

Quentin Loubou

« Un abonné d'un réseau de téléphonie mobile en déplacement au Congo ou au Gabon pourrait appeler ou être appelé et échanger des données avec son téléphone sans que cela puisse modifier son plan tarifaire »,

AGRICULTURE

Les parties prenantes invitées à accroître la disponibilité des aliments variés et nutritifs

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a lancé l'appel, le 15 octobre à Brazzaville, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation célébrée le 16 octobre de chaque année.

Ces dernières années, a indiqué le ministre Henri Djombo, les habitudes alimentaires ont évolué avec la mondialisation, l'urbanisation, la réduction et la hausse des revenus. A l'heure actuelle, a-t-il dit, 672 millions d'adultes et 124 millions de jeunes âgés de 5 à 19 ans sont obèses, 800 millions de personnes souffrent de la faim, plus de 40 millions de jeunes de moins de 5 ans sont en surpoids, plus de 150 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance et 50 millions d'émaciation (...). Il a relevé que cela a supplanté le tabagisme

comme première cause mondiale de mortalité ou d'invalidité par maladies non transmissibles, etc. Au niveau national, la situation n'est guère reluisante dans ce contexte de morosité économique que connaissent beaucoup de pays, a déploré le ministre d'Etat, invitant une fois de plus toutes les parties prenantes à réfléchir aux moyens d'éradiquer l'insalubrité galopante dans les marchés. Ceux-ci, a-t-il dénoncé, sont devenus pour les consommateurs des milieux où ils achètent la maladie au lieu de la nourriture, au regard de la détérioration au jour



Le ministre livrant le message du gouvernement d'assurer la qualité des aliments. Il n'en demeure pas moins que la sensibilisation et la formation des acteurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement doivent accompagner et rendre efficace l'action publique», a renchéri Henri Djombo.

le jour des normes d'hygiène sanitaire des aliments. L'étalage des produits alimentaires à même le sol à côté des collecteurs ou des égouts mal curés, l'exposition des produits frais à l'air libre et à la merci des mouches, etc., sont autant de travers qui constituent de menace sérieuse de la santé de la population, a fait savoir le ministre en charge de l'Agriculture. « Devant ce spectacle désolant, il est urgent de doter nos marchés d'infrastructures mo-

des normes d'hygiène sanitaire des aliments. L'étalage des produits alimentaires à même le sol à côté des collecteurs ou des égouts mal curés, l'exposition des produits frais à l'air libre et à la merci des mouches, etc., sont autant de travers qui constituent de menace sérieuse de la santé de la population, a fait savoir le ministre en charge de l'Agriculture. « Devant ce spectacle désolant, il est urgent de doter nos marchés d'infrastructures mo-

surtout de veiller à la qualité de ce qui est mangé. La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde, a-t-il poursuivi, révèle aussi bien des disparités que des similitudes entre les pays et les régions.

Par ailleurs, selon les prévisions, a précisé le ministre, les dégâts causés à l'environnement par les systèmes alimentaires pourraient augmenter de 50 à 90%. La diversité biologique serait elle aussi en cause. Sur environ six mille espèces de plantes cultivées pour l'alimentation humaine, seulement neuf assurent aujourd'hui 66% de la productivité vivrière totale, a indiqué le ministre.

« Le changement climatique menace tant la qualité que la quantité des rendements agricoles, notamment la hausse des températures qui exacerbe les pénuries d'eau et modifie les interactions entre plantes, animaux et poissons, d'une part, et ravageurs et agents pathogènes, d'autre part», a conclu Henri Djombo.

Guillaume Ondzé

« Devant ce spectacle désolant, il est urgent de doter nos marchés d'infrastructures modernes garantissant la qualité des aliments. Il n'en demeure pas moins que la sensibilisation et la formation des acteurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement doivent accompagner et rendre efficace l'action publique »



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 11T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Passi Passi-Six manguiers, dans le District de Louvakou, Département du Niari.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourniers ;
- Remblais ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots ;
- Traitement de passage des eaux pluviales ;
- Réhabilitation des ponts forestiers ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier

2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 pelle hydraulique ;
 - 1 Bulldozer ;
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

• le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Passi Passi-Six manguiers, le jeudi 24 octobre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre la copie du diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV)
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux.

• le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours de validité ;

- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- la matrice du PGES chantier dûment remplie et signée

(Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèce, d'un montant, non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019 à 16 heures.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont) :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88

E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

ACADÉMIE MILITAIRE

L'École génie travaux mise sur les nouvelles filières pour densifier sa pédagogie

L'établissement public à caractère administratif de formation professionnelle a organisé, le 12 octobre à Brazzaville, une journée portes ouvertes à la faveur de ses dix ans d'existence. L'accent a été mis sur la formation des cadres africains.

L'école Génie travaux s'appuiera sur ses partenaires techniques ainsi que financiers afin de développer son programme pédagogique. Elle veut ainsi densifier ses formations en intégrant les filières portant sur l'eau en général, le génie rural, la gestion des personnes déplacées et les réfugiés ainsi que sur la dépollution humanitaire.

« L'école poursuit sa marche, fidèlement à sa vocation originelle, celle qui consiste à former des cadres africains, militaires et civils, femmes et hommes, aux métiers du génie travaux et dans une perspective humanitaire », a déclaré le colonel Patrick Serge Clotaire Immath Mouyoki, directeur général de l'École génie travaux (EGT).

En dix années d'existence, l'établissement compte plus de seize stages actuellement. Il a créé et mis en place un cours de perfectionnement des officiers subalternes. « L'école est et demeure une école nationale à vocation régionale qui rayonne au cœur de l'Afrique, rayonnement nourri par les nombreux témoignages que nous recevons de nos anciens stagiaires internationaux engagés dans les opérations de soutien à la paix des Nations unies ou œuvrant inlassablement pour le développement de leurs



Les officiels suivant les explications d'un dirigeant de l'établissement Adiac

pays respectifs », explique le directeur général de l'EGT.

Cet établissement a déjà formé plus de deux mille stagiaires venant du Congo, des Comores, du Bénin, du Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mauritanie, Mali, Niger, Centrafrique, Sénégal, Tchad et du Togo. Depuis 2013, il continue de former des cadres devant être employés au sein de la force africaine en attente.

Témoignages, projection vidéos, interviews de différents cadres, visites guidées des compartiments, expositions photographiques et ex-

plications de repères historiques ont été aussi les moments forts qui ont marqué la journée portes ouvertes de cette école, un établissement public à caractère administratif de formation professionnelle, doté de la personnalité morale.

Diplomates, ministres, officiers de haut rang à l'armée, journalistes et autres personnes invitées ont été impressionnés au terme de la visite des différents stands et compartiments de cette école. « L'École génie travaux est créée par la volonté de deux chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Jacques Chirac. Elle est au service des

élèves nationaux et ceux de dix-sept pays de la sous-région. Nous sommes tous contents de sa montée en puissance et allons continuer notre soutien, espérant que d'autres partenaires viendront lui donner plus de dimension », a déclaré François Barateau, ambassadeur de France au Congo.

Pour sa part, le ministre Émile Ouosso, en charge de l'Équipement et de l'entretien routier, a indiqué : « L'unité de génie civil de l'armée doit se développer vite pour intervenir dans le domaine des travaux publics. Nous allons faire le point de ce dossier avec le

ministre de la Défense et le chef d'état-major ». Outre les enseignements pratiques et techniques dispensés, l'EGT crée encore des partenariats avec les administrations publiques pour perfectionner davantage son potentiel. « Nous avons le devoir d'être ici pour soutenir le corps enseignant, le ministère de la Défense nationale et la modernisation de cette école. Nous allons signer une nouvelle convention qui consisterait à envoyer nos meilleurs bacheliers aux stages d'imprégnation pour que la rupture qui existe entre la formation et l'emploi soit comblée par les stages pratiques à l'École génie travaux », a promis, de son côté, le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint Eudes, de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Enfin, le ministre des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, a expliqué à la presse les attentes pour les stagiaires du département dont il a la charge : « Nous aurons besoin des ouvriers qualifiés : les conducteurs d'engins, les maçons, les menuisiers et autres. Cette école va participer à la formation des ouvriers qui seront envoyés dans les zones économiques spéciales ».

Fortuné Ibara

SOLIDARITÉ

La députée de Talangai 1 vient en aide aux apprenants de l'école 31-juillet 1968

A l'occasion de la rentrée scolaire 2019-2020, Blandine Nianga a fait un don de fournitures scolaires, de vivres et non-vivres aux enfants du préscolaire et du primaire de l'établissement situé à Mpila, dans sa circonscription électorale.

La cérémonie de remise du don a connu la présence du staff dirigeant du primaire et du préscolaire, des enseignants, parents et écoliers.

S'adressant à la presse après son geste fait aux enfants, Blandine Nianga a expliqué qu'elle a répondu à une doléance de l'école et du bureau des parents d'élèves de cet établissement.

Le président des parents d'élèves, Clotaire Francis Ekinga, s'est dit comblé par cette offre pendant cette conjoncture difficile, remerciant infiniment la donatrice. Il a encouragé les enfants bénéficiaires à être assidus à l'école afin de répondre positivement aux attentes des parents.

Guillaume Ondzé

ECOLE GÉNÉRAL LECLERC

Les enfants de troupe participent à un cours sur le leadership et le patriotisme

Le leçon a été donnée aux élèves de l'établissement, le 14 octobre à Brazzaville, par le Dr Tchicaya Missamou, major du Corps des Marines des États-Unis.

L'invité d'honneur du 243e anniversaire du Corps des Marines (Corps des Marines des États-Unis est une des cinq branches des Forces armées), a expliqué en conférence, vidéo à l'appui, à plus de quatre cents enfants de troupe son parcours social, ses origines familiales, sa participation à sauver les vies durant la guerre du 5 juin 1997 et ses prouesses aux États-Unis.

Dans la vidéo qu'il a commentée en même temps, le Dr Tchicaya Missamou met en avant plusieurs valeurs : simplicité, courage, croyance en soi, amour du prochain, dévouement et autres. Il a ainsi encouragé les enfants de troupe sur le patriotisme, le leadership, l'entrepreneuriat et l'innovation.

« Protégez ce qui est juste. Pendant les moments difficiles, j'ai



Le Dr Tchicaya Missamou (en avant plan à droite) et le directeur de l'école entourés par les élèves Adiac

sauvé la vie de beaucoup de Congolais et celle des étrangers à l'instar de celle d'un Ougandais qui était enfermé avec sa famille vers le rond-point La Coupole. Vous avez le devoir de protéger le Congo votre patrimoine », a-t-il insisté.

Dans la phase interactive de la

« Je tiens au changement des mentalités. Parfois on ne croit pas en soi. Entre le rêve et la réalité, il y a toujours un fossé mais ces enfants de troupe sont des leaders, des entrepreneurs et innovateurs. Bref, la réaction de ces jeunes prouve qu'ils ont intériorisé un peu et je suis heureux de revenir au pays »

conférence, certains enfants de troupe ont manifesté le désir de travailler dans le Corps des Marines des États-Unis et d'autres ont extériorisé leur aveu pour la magistrature suprême.

« Je tiens au changement des mentalités. Parfois on ne croit pas en soi. Entre le rêve et la réalité, il y a toujours un fossé mais ces enfants de troupe sont des leaders, des entrepreneurs et innovateurs. Bref, la réaction de ces jeunes prouve qu'ils ont intériorisé un peu et je suis heureux de revenir au pays », a déclaré le Dr Tchicaya Missamou.

Notons que patriotisme, il est en-

tendu le dévouement d'un individu envers le pays qu'il reconnaît comme étant sa patrie, pendant que le leadership est l'influence politique, psychologique, sociale, etc., d'un individu ou d'un groupe d'individus sur un groupe ou un autre groupe. Le leader a des compétences personnelles qui lui confèrent une différence et qui lui permettent d'être écouté et suivi par un groupe de personnes. Et enfin, l'entrepreneuriat recouvre les activités qui concourent à la formation et la croissance d'une entreprise dont la conséquence première est la création de valeurs : richesse et emploi.

F.Ib.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 14T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Kayes-Pont de la Louamba, dans le District de Kayes, Département de la Bouenza.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Remblais ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots
- Entretien des dalots ;
- Achèvement du pont de la Louamba
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est

ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.
- Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.
- le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Kayes-Louamba, le jeudi 24

octobre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV) ;
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Kayes-Pont de la Louamba dans le département de la Bouenza.
- le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours ;
- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- la matrice du PGES dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèces, d'un montant non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019 à 16 heures.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter que leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 15/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Ngo2-Adzi-Impé, dans le District de Ngo, Département des Plateaux.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est

ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.
- Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.
- le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Ngo2-Adzi-Impé, le jeudi 24

octobre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV) ;
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux.
- le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours ;
- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- la matrice du PGES chantier dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèces, d'un montant non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019 à 16 heures.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88

E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Juges et arbitres instruits aux nouvelles règles de jeu

La Fédération congolaise de Karaté et disciplines associées a organisé, les 12 et 13 octobre au Complexe sportif de Pointe-Noire, le premier séminaire de renforcement des capacités des officiels de la ligue, suite aux changements intervenus récemment au niveau international sur les règles de la pratique de cet art martial.

Une vingtaine de juges et arbitres a participé au séminaire animé par le président de la commission nationale d'arbitrage, Ange Kebi Mampini, et son secrétaire général, Michel Malalou Makanga, également président de la ligue de karaté de Pointe-Noire. « Au niveau international, le règlement a été retouché. Le tour nous revenait, à nous qui avons la responsabilité de l'arbitrage dans le pays, de faire la restitution dans tous les départements », a signifié Ange Kebi Mampini. En effet, en kumité, les fautes de première et de deuxième catégories ne s'accumulent plus et en kata, le jugement ne se fait plus avec les drapelets mais plutôt avec le manuel de notation. « Nous avons fait la pratique qui sera poursuivie par le secrétaire général de la commission nationale de l'arbitrage... », a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président de la commission nationale d'arbitrage a fait savoir que la Fédération entend sanctionner tous les arbitres et juges qui seront tentés par les actes de corruption. « Nous avons pris les mesures très sévères de sanctionner tout officiel qui sera surpris dans les actes de corruption. Nous avons besoin des compétiteurs méritants, capables d'honorer les couleurs du pays au niveau international », a

laissé entendre Ange Kebi Mampini. Concernant les karatékas sans club, il leur a demandé de regagner les rangs et de parler le même langage. « Nous savons tous que le sport unit les peuples, soyons tous derrière le karaté pour le développer », a-t-il indiqué. De son côté, Michel Malalou Makanga s'est réjoui de ce stage sanctionné par une évaluation. « En tant que président de la ligue, je suis comblé parce que les arbitres et les juges ont eu des nouvelles qualifications après l'évaluation organisée à l'issue du séminaire », a-t-il martelé. Le karaté, a-t-il annoncé, rentre dans l'olympisme en 2020 et il y a tellement de changements que la commission nationale d'arbitrage sillonne toute la République pour les répercuter. S'agissant des athlètes, il a révélé qu'ils sont déjà en chantier, préparant un test de présélection des Diables rouges. Notons qu'à l'issue de cet atelier, les participants ont remercié la Fédération qui leur a permis de s'arrimer aux nouvelles règles de la discipline. Après Pointe-Noire, la commission poursuivra sa mission de restitution dans les départements de Brazzaville, Pool et Plateau avant la zone nord.

Charlem Léa Itoua

TOURNOI DE BASKETBALL

La cinquième édition de Street contest ramenée au 19 octobre

Initialement prévue du 23 au 24 novembre, l'activité qu'organise l'Association sportive et des œuvres sociales (Asos) va finalement réunir la jeunesse pontégrine au terrain de l'AS cheminots, du 19 au 20 octobre, à Pointe-Noire.



L'affiche de Street contest 5/DR

Le Street contest rassemble la jeunesse autour du basketball. Plusieurs activités culturelles comme la musique ou la danse sont également prévues. Cette année, le comité d'organisa-

tion dirigé par Abi Bamanga, président d'Asos, va organiser le tournoi de basketball 5x5 regroupant garçons et filles âgés de 8 à 17 ans. Les concours de trois points et des dunks seront sanctionnés par la remise de distinctions et de cadeaux au profit des méritants, tout comme les parties de basketball prévues à cet effet.

L'activité vise la sensibilisation, la prévention, la création et l'émancipation des jeunes. Elle a aussi pour objectifs de partager les valeurs de tolérance et de fraternité à travers le sport, en créant une symbiose entre toutes les associations et les acteurs principaux concernant la jeunesse pour échanger, évoluer et grandir ensemble.

Signalons que le premier tournoi Street contest a eu lieu en 2004; le deuxième en 2010 et le troisième en 2017. La quatrième édition tenue l'année dernière à Pointe-Noire a sacré l'équipe Les Balaises au basketball à trois. Les Spurs, Eclairs, NTSC, Games et Inter Team ont été les autres équipes participantes.

Hervé Brice Mampouya

ROUTE NATIONALE N°1

Deux accidents graves dans le Kouilou en l'espace de trois jours

Le plus récent drame s'est produit le 15 octobre vers le pesage de Mengo, situé entre les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Deux morts ont été enregistrés et cinq blessés admis à l'hôpital général de Loandjili au sein duquel se trouvent encore les accidentés du week-end dernier.

C'est dans un véhicule 4x4 en provenance de Dolisie que se trouvaient les nouveaux accidentés. Deux passagers sont décédés sur le lieu de l'accident. Ce cas tragique est le deuxième qui a été enregistré sur la Route nationale n°1 (RN1) au niveau du département du Kouilou en l'espace de trois jours seulement. Il intervient après celui qui a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 octobre à «Les Saras». En effet, deux morts ont aussi été dénombrés ainsi que quinze blessés. Les passagers se trouvaient dans un véhicule à 10 roues en provenance de Londela-Kaye, localité située dans le département du Niari. Jusqu'à ce jour, certains blessés se trouvent encore à l'hôpital général de Loandjili, particulièrement au service de chirurgie générale qui



Une vue des accidentés de Mengo à leur arrivée à l'hôpital général de Loandjili/ crédit photo Adiac

accuse actuellement un nombre pléthorique de ma-

lades. Ces accidentés présentent de graves fractures (celle des fémurs en majorité) qui nécessitent des

interventions chirurgicales. Selon les informations recueillies au service des urgences de l'hôpital, les frais de ces interventions devraient être supportés par le propriétaire du véhicule si le moyen n'est pas assuré. Mais l'inquiétude est croissante chez les malades car la prise en charge tarde. « Depuis notre arrivée à l'hôpital, le propriétaire du véhicule ne se fait pas voir. L'hôpital a donné quelques médicaments et le reste ce sont nos parents qui les achètent », s'est plaint un accidenté.

Ces deux accidents viennent encore relancer le débat sur le non respect du code de la route et le manque d'entretien des véhicules et aussi de la route qui est, à certains niveaux, envahie et rétrécie par les hautes herbes qui réduisent sa visibilité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

V Club et le Cara disputent la première place

Les deux clubs ont été les seuls à enregistrer deux victoires en autant de matches.

La deuxième journée du championnat national s'est achevée, le 13 octobre, au Complexe sportif de Pointe-Noire par la victoire de V Club Mokanda sur l'AC Léopards 3-1, confirmant ainsi la bonne forme du club ponténégrin depuis le début de la saison. V Club compte désormais six points après deux matches. Il est talonné par le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) qui a lui aussi fait le plein des points après avoir battu, le 12 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Racing club de Brazzaville, nouveau promu, sur un score de 2-0. Avec une différence de plus trois, le Cara est devancé au classement par V Club Mokanda qui a marqué plus de buts que lui (quatre pour V Club contre trois). La Jeunesse sportive de Talangä (JST), tenue en échec au stade Marien- Ngouabi d'Owando par l'AS Otoho sur un score de 0-0, a perdu deux places au classement pour se retrouver à la troisième avec quatre points, devant Patronage Sainte-Anne (quatre points) qui a aussi fait jeu égal de 0-0 face à Tongo FC. Les Diabes noirs sont revenus à la hau-

teur de ces deux équipes grâce à leur victoire 2-0 sur l'Interclub, le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat, devançant à la différence de buts l'AS Otoho (quatre points également).

Les Ponténégrins de Nico-Nicoyé se sont relancés en battant l'AS Cheminots sur un score écriqué d'un but à zéro. Le FC Kondzo, qui avait écopé d'un forfait lors de la première journée, a, de son côté, créé la sensation en battant, le 12 octobre, l'Etoile du Congo sur un score de 2-0. Les deux équipes rejoignent l'AC Léopards au nombre de points (trois). Les Stelliens sont la lanterne rouge du championnat avec zéro point, derrière l'Interclub et l'AS Cheminots qui n'ont pas encore glané le moindre point comme l'Etoile du Congo. Les vert et jaune accusent déjà six points de retard sur les deux leaders, à savoir V Club Mokanda et le Cara. Ils doivent vite réagir contre le Cara, lors de la troisième journée, pour ne pas être trop distancés.

James Golden Eloué
et Maliche Mbou-Eta



Une séquence du match V Club Mokanda-AC Léopards/Photo Kwamy

FOOTBALL

Cristiano Ronaldo fait encore parler de lui

Le quintuple Ballon d'Or a atteint le 14 octobre, contre l'Ukraine en éliminatoires de l'Euro 2020, la barre des sept cents buts dans sa carrière.



Cristiano Ronaldo heureux de ses sept cents buts/AFP

Le Portugal a été battu à Kiev par l'Ukraine 1-2, dans le cadre des éliminatoires de l'Euro 2020. Une défaite qui a laissé un goût amer à la star portugaise puisque lui et ses coéquipiers restent deuxièmes du groupe B avec onze points, un seul point d'avance sur la Serbie. L'Ukraine étant déjà qualifiée grâce à cette victoire sur le Portugal.

Cristiano Ronaldo peut toutefois se consoler sur sa performance individuelle. Sa réduction du score sur penalty lui a permis à la fois de marquer son 95e but en cent soixante-deux sélections puis d'atteindre la barre de sept cents buts de sa carrière. Un nouveau record pour le joueur. « Les records viennent naturellement, je ne les cherche pas, ils viennent me chercher. Ce n'est pas donné à tout le monde d'atteindre ce cap et je remercie mes coéquipiers, mes collègues, mes entraîneurs et tout le monde qui a aidé Cristiano à devenir le joueur qu'il est », a-t-il déclaré.

La star du ballon rond rejoint le cercle fermé des meilleurs buteurs de l'histoire du football ayant atteint la barre de sept cents buts marqués. Cristiano Ronaldo occupe, d'ailleurs, le 6e rang derrière les anciens joueurs comme le Tchèque Josef Bican (805 buts), les Brésiliens Romario (772 buts), Pelé (767 buts en matches officiels), l'Hispano-Hongrois Ferenc Puskás (746 buts) et l'Allemand Gerd Müller avec 735 buts.

Avec quatre-vingt-quinze buts en sélection, CR7 se rapproche du record historique en sélection détenu par l'Iranien Ali Daei (109 buts). Ronaldo, rappelons-le, a ainsi marqué six cent cinq buts en club dont cinq avec le Sporting Lisbonne, cent dix-huit avec Manchester United, quatre cent cinquante avec le Real de Madrid et trente-deux avec Juventus de Turin.

J.G.E. et M.M-E.

41^{es} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Abo Sport occupe le troisième rang devant DGSP

Les deux représentants congolais dans la catégorie des séniors dames ont disputé, le 13 octobre à Praia, au Cap Vert, la petite finale de la compétition. C'est finalement Abo Sport qui a battu son éternel rival, le club de la direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), 29-28.



L'équipe d'Abo Sport

La bataille était âpre puisque les deux équipes se sont donné les moyens pour gagner la médaille. Chacune a eu sa mi-temps. La DGSP menait à la première période puis Abo Sport a renversé la tendance à la seconde.

Au terme d'une petite finale 100% congolaise, l'équipe championne du Congo a pu atteindre ses objectifs devant sa dauphine : terminer parmi les trois meilleures formations de la compétition. « Retenez déjà que lors de notre toute dernière sortie au plan continental, on était troisième, c'est dans le cadre de nos objectifs, c'est-à-dire chercher à faire mieux ou se maintenir là où nous sommes », indiquait aux Dépêches de Brazzaville, Lad Dah Adolphe Lembessi, coach d'Abo Sport avant leur départ pour Praia. La DGSP, qui a découvert ce cham-

pionnat pour la première fois, n'a pas démerité, même si elle est passée à côté de ses objectifs, en occupant la quatrième place alors qu'elle visait la deuxième voire la troisième. Les finales de cette quarante-et-unième édition des championnats d'Afrique des clubs champions de handball ont été remportées chez les dames par Primero de Agosto face à une autre équipe angolaise, Petro atletico. Chez les messieurs, ce sont les Egyptiens du Zamalek qui ont conservé leur titre en dominant l'un de leurs adversaires au championnat égyptien, Sporting, 33-31.

Classement général

Chez les messieurs, on retrouve deux clubs égyptiens au podium: Zamalek et Sporting. Inter club d'Angola vient en troisième position

suivi de JSK de la République démocratique du Congo (RDC). Fap du Cameroun, Red star de la Côte d'Ivoire, Widad Smara du Maroc sont respectivement cinquième, sixième et septième. L'unique représentant congolais dans cette compétition en version masculine, Etoile du Congo, s'est placée huitième, devant Atletico et Desportivo de Cap Vert.

En version féminine, Primero de Agosto et Petro Atletico de l'Angola ont respectivement occupé les deux premières places. Le podium a été complété par Abo Sport suivie de la DGSP du Congo. Fap du Cameroun et Heritage de la RDC sont cinquième et sixième. Atletico du Cap Vert vient en septième position et Bandama de la Côte d'Ivoire occupe la dernière place.

Rude Ngoma